BULLETIN MUNICIPAL N°29

Espédaillac

JUIN 2022

Le mot des élus

L'été est arrivé et comme chaque année les bénévoles de la commission patrimoine, du comité des fêtes et de la bibliothèque proposent un programme d'animations conviviales, artistiques et culturelles très fourni. Nous pourrons nous retrouver à l'occasion d'une balade, d'une projection de cinéma en plein air, d'une conférence, d'une initiation aux jeux de quilles ou encore de la soirée poésie. Le programme complet est à consulter sur le site www.espedaillac.fr.

Le mai artistique a débuté la saison avec des artistes venus exposer leurs œuvres : peintres, sculpteurs, photographes locaux nous ont permis une fois de plus de profiter de la richesse culturelle de notre territoire.

La fête de la brebis a enfin fait son retour à Espédaillac après 4 années d'absence. Une belle journée où un public important a pu profiter de nombreuses animations et se restaurer avec le marché des producteurs.

La fête du yoga a réuni de nombreux participants tout au long de la journée du 11 juin. Toutes les générations ont pu s'initier à la pratique et découvrir plusieurs formes de yoga et autres activités « bien-être ».

La fête de la musique a été dignement fêtée grâce à l'association L'Oustal d'Espédaillac. Les 2 concerts programmés ont pu se dérouler malgré les intempéries.

Le projet d'ouverture d'un café associatif initié par l'équipe municipale en 2020 a enfin pu se concrétiser. L'Oustal d'Espédaillac vous accueille désormais tous les vendredis soir de 18h à 20h et durant l'été du mercredi au dimanche de 14h à 20h. Ces horaires pourront être modifiés prochainement pour s'adapter au programme d'animations.

Enfin cette année est celle de la commémoration du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par JF Champollion. Le Grand Figeac organise de nombreuses festivités sur le territoire ; Espédaillac a déjà pu profiter d'une conférence sur la naissance de la notion de patrimoine, une visite guidée et contée sera proposée par l'Office du Tourisme et les bénévoles de la bibliothèque accueilleront un égyptologue pour une conférence au mois de septembre.

Durant tout l'été vous pourrez découvrir des plans cadastraux d'Espédaillac en 1836 exposés au café associatif et vous replonger dans le passé lors d'une balade au cœur du village où les noms des habitants et leurs métiers cette année-là sont indiqués. Rendez-vous à l'Oustal pour le début d'une chasse aux trésors pour petits et grands !

La fête votive viendra clôturer cet été animé, le premier week-end de septembre.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été.

Containers à ordures

Nous faisons souvent le constat que des cartons entiers sont mis dans les containers, occupant ainsi beaucoup de place.
Alors que nous approchons de la période estivale qui verra augmenter de façon très importante les quantités de déchets, pensez à les plier!

Recensement

Le recensement de la population aura lieu sur la commune du 19 janvier au 18 février 2023.

Le pylone de téléphonie mobile

La commune s'étant opposée au projet d'implantation au lac d'Albert la société a proposé un autre emplacement en bordure de la RD 653 au lieu dit Talou haut.
Après négociations la commune a obtenu que celui ci soit éloigné le plus possible des habitations (200 mètres au dessus de l'intersection entre la route départementale et le chemin rural) et que sa hauteur soit réduite de 42 mètres à 30 mètres

La Fiscalité

Quelques infos avant que ne tombent les feuilles, pas que de bonnes nouvelles…

Bases locatives : elles vont être augmentées au niveau national de 3.4 %

Les taxes communales : le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux

La taxe d'habitation : en 2022 les 20 % de contribuables qui paient la TH bénéficieront d'un abattement de 65 %.
En 2023 elle disparaitra pour les propriétaires de résiences principales
Seules les résidences secondaires continueront à la payer.

La communauté de communes : la taxe foncière sur le non bâti ne subira pas de modification, par contre, le taux de la taxe foncière sur le bâti passera de 5.07 à 6.30

La GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
Cette compétence a été injustement transférée aux communautés de communes par les lois de décentralisation de Janvier 2014 et août 2016.
Apparue pour la 1ère fois sur la feuille d'impôts en 2021, elle augmentera cette année d'environ 4 euros par foyer fiscal.

La TEOM : (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
En raison de l'augmentation de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) prévue au niveau national jusqu'en 2025, la décision a été prise d'augmenter progressivement les taux sur les 4 années à venir.
Le taux qui était de 11.79 % passera à 13.11 % en 2022.

La MSAP d'Assier, au service des habitants du territoire

Les agents de France Service vous proposent au quotidien, près de chez vous, un accompagnement personnalisé dans toutes vos démarches administratives. Ils peuvent vous apporter des réponses de 1er niveau mais aussi un suivi pour vos dossiers CAF, CARSAT, CPAM, Impôts, Pôle emploi, Mission locale, Carte grise, d'identité etc… Ils organisent également des ateliers informatiques.

MSAP Assier
Rue de la Pierre Levée
05.65.10.85.89 msap.assier@grand-figeac.fr
Plaquette d'infos à la Mairie d'Espédaillac

Le Club de Tennis Saison 2022 – 2023

Contact et réservations :

Tél : 06 10 54 01 41
Email : tennis.club.espedaillac@gmail.com
Site : tenniscespedaillac.myddns.me

Cotisation adulte : 25€
Cotisation enfant : 10 € (moins de16 ans)
Forfait gite : 110€
Tarif horaire pour les non adhérents : 4€ de l'heure

La Bibliothèque se diversifie

Outre les romans, les documents, les BD, les albums, les CD, elle vous propose désormais des jeux de société originaux et au goût du jour, destinés aux enfants et aux adultes : Les aventuriers du rail, Carcassonne, Blanc Manger Coco, Jet Lag…
Ces jeux sont à votre disposition gratuitement pour une durée de 15 jours. Un chèque de caution de 20 € par jeu (libellé au nom du trésor public) vous sera demandé lors de l'emprunt.
Venez nombreux les découvrir. Nous vous attendons avec plaisir.

Les bénévoles de la bibliothèque.

Toujours à la bibliothèque, le 22 juillet à 14h30 aura lieu un atelier d'illustration animé par Juliette LEVEILLÉ. (Inscriptions à la médiathèque d'Assier 05.65.10.87.31)

Les Sentiers de Randonnées d'Espédaillac

Il existe depuis plusieurs années deux circuits de randonnée initiés par la commune, le PNR et le Grand Figeac :
- le circuit d'intérêt communautaire: un paysage façonné par la brebis (balisage jaune),
- le sentier de la brebis.

En 2019, la commission patrimoine de la commune a proposé deux nouveaux circuits pédestres dans une version différente sous forme de parcours connectés:
- le circuit de 2,5 km : découverte des arbres,
- le circuit long de 8 km : découverte des arbres et du patrimoine vernaculaire.

A l'aide de votre smartphone, la lecture d'un QR code donne accès à une fiche documentée.

En 2022, nous avons complété l'offre avec deux autres circuits (11 et 19 km) qui avaient été balisés provisoirement dans le cadre d'une journée randonnée organisée par le comité des fêtes.

Soucieuse de faciliter la découverte des différents itinéraires, la commission patrimoine a créé une charte communale de balisage des sentiers avec des flèches de couleurs différentes et un pictogramme représentant arbre, caselle ou randonneur.

Tous les circuits sont des boucles ayant pour point de départ et d'arrivée le Caussanel d'Espédaillac.

Afin de présenter une vision d'ensemble, tous ces parcours ont été regroupés sur un plan unique à disposition des promeneurs. Ce plan réalisé en collaboration avec le Grand Figeac sera prochainement installé sur le Caussanel.

La rescapée de l'igue du Mouet à Espédaillac*

(Extrait de la revue SPELUNCA n° 120 – décembre 2010 - « Le légendaire du massif karstique lotois » recueilli par O.REYNAL)

Un dimanche, c'était vers la fin des guerres de Religions, mais ça n'a rien à voir, un habitant de Reilhac, mécontent de sa femme, la jeta toute vivante dans l'abîme du Mouet, ou de Bar. La pauvre se casse une épaule, remonte l'éboulis jusqu'au bas du puits et se met à crier comme une perdue.

Cela dura une semaine entière, où elle ne mangea que quelques noix et but de l'eau qui suintait. La nuit elle entendait d'horribles bruits venus des tréfonds et elle voyait des sortes de fantômes vêtus de linceuls. Une voix lui dit de prier Dieu. Le dimanche suivant, jour des Rameaux, une certaine Géraude vient voir où en sont les blés d'une pièce de terre qu'elle possède non loin du gouffre. Elle aussi entend une voix qui lui dit d'aller vers le Mouet. Elle jette une pierre dans le trou, et entend alors les cris de la pauvre épouse. Sans perdre de temps elle court au village.

C'est la grand-messe (pour sa part, elle a assisté à la messe du matin). Elle entre dans l'église et interrompt le curé. Tous les hommes se lèvent. Certains se ruent dans le clocher où ils dépendent les cordes. D'autres vont chercher un grand panier de vannerie, des tissus, un brancard à porter les pierres, du vin clairet, du pain, un peu de cochon salé, du buis bénit. Ils se précipitent au Mouet. Ils descendent, intrépides. Ils remontent la femme. Pendant ce temps, on a été cherché le juge à Gourdon.

On a aussi été se saisir du mari, qui était passé à table et faisait bombance. Le juge rend sa sentence. Une potence est dressée près du gouffre. Après confirmation du jugement par le Parlement de Toulouse, le mari est pendu.

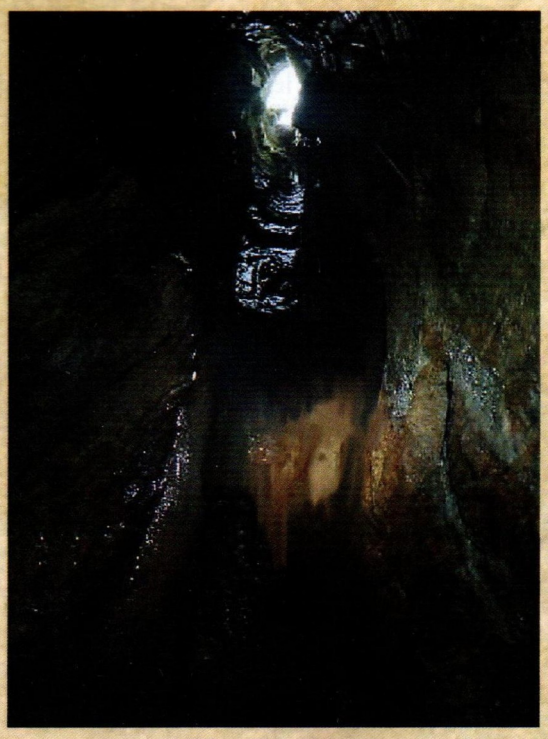

La femme miraculée se remaria et eut de nombreux enfants. On ne sait s'ils se consacrèrent à la spéléologie…

***Autre nom de l'igue de Bar ou igue de Ginouillac**